

Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-CF-IOR-30-31/01/2020

Date de publication : 31/01/2020

CF - Procédures de rectification et d'imposition d'office - Procédures de l'abus de droit fiscal

Positionnement du document dans le plan :

CF - Contrôle fiscal

Procédures de rectification et d'imposition d'office Titre 3 : Procédures de l'abus de droit fiscal

Le présent titre est consacré :

- à la procédure de l'abus de droit fiscal au sens de l'article L. 64 du LPF (chapitre 1, BOI-CF-IOR-30-10) ;
- à la procédure de l'abus de droit fiscal au sens de l'article L. 64 A du LPF (chapitre 2, BOI-CF-IOR-30-20) ;
- au comité de l'abus de droit fiscal (chapitre 3, BOI-CF-IOR-30-30).

Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

ISSN : 2262-1954

Directeur de publication : Jérôme Fournel, directeur général des finances publiques

Exporté le : 19/04/2024

Page 1/1

https://bofip.impots.gouv.fr/bofip/934-PGP.html/identifiant=BOI-CF-IOR-30-20200131